

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIII

MONTRÉAL, VENDREDI 5 JANVIER, 1894

No 19

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,
Éditeurs-Propriétaires.

ADMINISTRATION. { Chambre 402 Bâtisse "New
York Life."
Téléphone No 2517.
Boîte de Poste No 1417.
REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.
Téléphone 2002.
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " " 6 mois	1.00
" " " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an	3.00

LE NUMERO 10 CENTINS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,
Montréal, Canada.

Afin d'éviter tout retard et toute erreur dans la réception des correspondances, prière d'adresser lettres et communications comme suit :

"Le Prix Courant,"

Montréal.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Maintenant que les fêtes de Noël et du Jour de l'An sont passées et que la recrudescence des affaires qu'elles amènent a pris fin, la période électorale commence à son tour à entrer dans une voie plus active; il est donc temps pour nous de dire quelques mots au sujet des élections municipales qui se préparent à Montréal.

Comme on le sait, les élections de cette année ont une importance considérable, car il s'agit de procéder à des élections générales et non à un renouvellement partiel des échevins.

L'an dernier, à la suite du monopole exorbitant et quelque peu louche, octroyé à la compagnie des Chars Urbains, un tolle général contre le Conseil Municipal s'éleva et le résultat fut qu'à la demande du

commerce presque tout entier, la législature de Québec vota une loi ordonnant le renouvellement intégral du Conseil Municipal par voie d'élections.

Ce mouvement, commencé par les commerçants pour obtenir un conseil composé d'échevins faisant mieux les affaires de la Cité et moins les leurs propres, doit être continué par le commerce au moment même où ses intérêts sont plus que jamais menacés.

Les emprunts de la ville ne font qu'croître en même temps, que sa dette et nulle part on ne voit apparaître en travaux, en améliorations, en services, l'équivalent de l'argent dépensé. Il en reste en chemin.

Des accusations de *boddlage* ont été lancées; on a même commencé à enquêter—sans résultat naturelle—et comme les *boddlers* se gardent bien de laisser des traces de leurs vols, on en a conclu que nous n'avions à notre tête que des échevins d'une probité irréprochable.

Cependant, sans trop se forcer la vue, on peut voir des échevins qui, il y a quelques années, ne possédaient rien ou possédaient bien peu de chose, et qui aujourd'hui, ont tellement bien su faire leurs affaires qu'ils passent pour jouir non seulement d'une heureuse aisance, mais même d'une fortune bien rondelette.

Chose plus curieuse encore, ce sont ces mêmes échevins qui passent pour avoir le plus négligé leurs affaires régulières.

Dirè où et comment ils ont acquis cette fortune, il est difficile de le préciser; mais si la preuve matérielle du *boddlage* manque, s'il est difficile de la produire devant un comité d'enquête, il n'en est pas moins vrai qu'il existe ceci, c'est que certains échevins ne doivent leur fortune qu'à leur titre d'échevin et que les fonctions d'échevin ne sont pas rétribuées.

Mais, si l'échevin ne perçoit pas d'honoraires sur le budget de l'hôtel de ville, il sait, quand il a la conscience large, se faire un joli revenu et même un beau capital de ses

fonctions purement gratuites; c'est pourquoi, nous disions, au début de cet article, que les citoyens de Montréal ne voyaient pas en travaux, en améliorations et en services, l'équivalent des sommes dépensées.

Les électeurs connaissent ceux dont la réputation d'honnêteté a souffert pas mal d'atteintes; ils sauront se rappeler, au jour de la votation, les noms de ceux toujours prêts à pousser à la roue quand il s'agit de dépenser sans compter et de favoriser ceux qui paraissent le plus disposés à leur faire une part plus large dans leurs entreprises ou leurs contrats.

Plus on dépense à l'hôtel de ville et plus l'échevin *boddlor* s'enrichit; c'est pourquoi il demande du travail pour l'ouvrier, des améliorations dans les services, des élargissements de rues, des constructions nouvelles, etc..., tout cela n'est que prétexte.

Ce n'est ni le souci de l'ouvrier, ni celui des intérêts de la ville qui le guide, mais bien la part qu'il saura se tailler aux dépens des contribuables.

Nous espérons donc que, le 20 de ce mois, aucun des *boddlers* avérés ne sera mis en nomination, quelques soient d'ailleurs ses capacités et son activité. Car, des *boddlers* incapables, nous n'en avons cure et il aurait été inutile de faire changer le mode des élections, si la ville n'en était pas débarrassé à tout jamais.

Mais, à côté des *boddlers*, il y a également une catégorie d'échevins que les électeurs devront ignorer; ce sont les incapables, les indécis, les mous; et il y en a.

L'achat des terrains de la ferme Gregory et de la ferme Bayard pour l'emplacement des incinérateurs a été toute une révélation. En supposant qu'il n'y ait eu, dans cette affaire, ni malversation, ni pot-de-vin, nos échevins se sont fait rouler comme des petits enfants à qui on vendrait des boules de plâtre pour des *candies*.

Cette histoire est trop récente et a fait trop de bruit pour que nous la rappelions; elle est encore présente à l'esprit de tous.